

# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS

## VYV Precious Metals

FR0014010X01

28/08/2026

Commercialisé en

Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Matières premières

### Orientation de gestion

Le fonds vise à s'exposer de manière synthétique à l'indice Basket Precious Metals Strategy, représentatif d'un panier composé de métaux précieux et de produits sur taux d'intérêt, pour saisir les opportunités offertes par les variations de cours sans passer par des investissements directs dans les actions minières du secteur. Il propose une offre simple, transparente assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

### Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**01/12/2025**

Date de lancement de la part  
**01/12/2025**

Société de gestion  
**Ofi invest Asset Management**

Forme juridique  
**SICAV de droit français**

Classification AMF  
**Fonds mixte**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**OFIPMEU FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**1,50%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**1,52%**

Indice de référence

|                        |             |
|------------------------|-------------|
| ▶ Actif net du fonds   | 2 079,86 M€ |
| ▶ Actif net de la part | 0,26 M€     |
| ▶ Valeur liquidative   | 106,75 €    |

▶ Performance mensuelle<sup>(1)</sup>

Fonds Indice

- -

▶ Gérants



Benjamin Louvet



Olivier Daguin



Marion Balestier

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>


▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

▶ SFDR<sup>(3)</sup>

▶ Notation ESG<sup>(3)</sup>

Fonds Univers

6,65 -

▶ Couverture note ESG

100,00% -

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com



# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

## Precious Metals

FR0014010X01

28/08/2026

### Composition de l'indice<sup>(1)</sup>

| Contrat à terme | Code | Poids |
|-----------------|------|-------|
| Or              | GC   | 35,0% |
| Argent          | SI   | 20,0% |
| Platine         | PL   | 20,0% |
| Palladium       | PA   | 5,0%  |
| SOFR 3 mois     | SRA  | 20,0% |

### Contribution à la performance mensuelle brute<sup>(1)</sup>

| Contrat à terme | Performance du marché | Contribution au portefeuille |
|-----------------|-----------------------|------------------------------|
| Or              | 10,30%                | 4,52%                        |
| Argent          | 15,98%                | 3,98%                        |
| Palladium       | 11,46%                | 0,74%                        |
| Platine         | 11,79%                | 3,00%                        |
| SOFR 3 mois     | -0,01%                | -                            |

### Principales lignes par type d'instrument

| Titres de créances négociables                  |       |                            |            |
|-------------------------------------------------|-------|----------------------------|------------|
| Libellé                                         | Poids | Pays                       | Échéance   |
| GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 11/11/2026            | 29,3% | Dispo/Liquidités investies | 11/11/2026 |
| GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 25/11/2026            | 16,1% | Dispo/Liquidités investies | 25/11/2026 |
| GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 12/11/2026 | 12,8% | Dispo/Liquidités investies | 12/11/2026 |
| GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 28/10/2026            | 12,3% | Dispo/Liquidités investies | 28/10/2026 |
| GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 10/09/2026 | 10,8% | Dispo/Liquidités investies | 10/09/2026 |

| Swap                                                   |        |                                    |
|--------------------------------------------------------|--------|------------------------------------|
| Swap sur indice                                        | Poids  | Contrepartie                       |
| Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV Precious Metals | 125,0% | (UBS/SG/BNP/JPM/BofA/GS/Macquarie) |

### Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre de lignes

22

# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

## Precious Metals

FR0014010X01

28/08/2026



### ► Commentaire de gestion

Le fonds Ofi Invest Precious Metals termine le mois en forte hausse, progressant de plus de 12%. Tous les métaux sont en progression, l'argent de près de 16%, le platine et le palladium de plus de 11%, et l'or de plus de 10%. Le métal jaune est ainsi revenu à l'équilibre depuis le début de l'année.

La décision à la fin du mois de juillet de la réserve fédérale (FED) américaine de ne pas remonter ses taux, et des chiffres indiquant une inflation en recul et un marché de l'emploi moins dynamique, ont amené les investisseurs à revoir à la baisse leurs anticipations de resserrement monétaire outre-Atlantique.

De ce fait, l'or et les métaux précieux, actifs sans rendement, ont retrouvé de l'intérêt auprès des investisseurs. Le mois d'août aura ainsi vu les plus gros flux de souscriptions sur les ETF sur l'or depuis la mi-octobre de l'année 2025, moment où l'accélération à la hausse de l'or avait débuté.

Les banques centrales ne sont pas non plus en reste. Elles ont acquis 289 tonnes d'or, en hausse de 62% sur un an et le chiffre le plus élevé pour un deuxième trimestre depuis le début des données. En tête, la Chine qui a encore accéléré ses achats et acquis 20 tonnes en juillet, réalisant son 22ème mois consécutif d'achat.

L'or et l'argent ont également retrouvé les faveurs des investisseurs dans un contexte où l'aggravation de l'endettement des grandes économies, l'instabilité géopolitique et la fragmentation des échanges mondiaux, nourrissent les inquiétudes. La soutenabilité de la dette des grandes économies aujourd'hui questionnée, ce qui pousse les taux longs à la hausse pour de mauvaises raisons (elles ne sont pas liées à une amélioration des perspectives de croissance). Dans un tel contexte, les valeurs considérées comme refuges sont davantage recherchées.

En fin de mois, le discours prononcé par Kevin Warsh, président de la FED, lors du symposium de Jackson Hole a néanmoins mis un coup d'arrêt à cette belle progression. Ce dernier a réaffirmé l'engagement profond de la banque centrale pour la stabilité des prix, et indiqué que si l'inflation ne reculait pas suffisamment d'ici la prochaine réunion de l'instance, la FED aurait du travail à faire. Le message a été reçu sans ambiguïté par le marché qui a immédiatement révisé à la hausse ses anticipations de hausse des taux américains. Ceci a pesé sur le cours de l'or et de l'argent et, plus généralement, sur l'ensemble des matières premières.

Les platinoïdes ont également été portés par ce mouvement. Mais c'est surtout la confirmation de l'intérêt grandissant de la Chine pour ces métaux qui a probablement convaincu les investisseurs du potentiel d'appréciation de ces métaux. Alors que Pékin a fait du platine et du palladium des métaux stratégiques dans son dernier plan quinquennal, les chiffres des douanes du pays ont révélé que sur les 7 premiers mois de l'année, l'Empire du Milieu avait plus que doublé ses achats de palladium en provenance de Russie et presque quadruplé ceux de platine par rapport à la même période l'an dernier !

Les propos de Kevin Warsh en fin de mois, laissant planer le doute sur une potentielle hausse des taux lors de la prochaine réunion de la FED, pourraient augmenter la volatilité et amener à quelques prises de bénéfices sur les précieux à très court terme. Mais il semble que si hausse de taux il y a, il ne s'agira probablement pas du début d'un cycle de resserrement plus profond. Une fois la décision annoncée mi-septembre (la réunion de la FED se tient les 15 et 16 septembre), les problématiques d'endettement, de dédollarisation et de fragmentation du commerce international devraient redevenir l'un des principaux sujets de préoccupation des investisseurs et à nouveau soutenir durablement le cours des métaux précieux.

# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

## Precious Metals

FR0014010X01

28/08/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds       | 01/09/2025                                                                                                                                                                                                                                   |
| Principaux risques              | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> . |
| Date dernier détachement        | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Montant net dernier détachement | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Commissaires aux comptes        | PWC Audit                                                                                                                                                                                                                                    |
| Devise                          | EUR (€)                                                                                                                                                                                                                                      |
| Limite de souscription          | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Limite de rachat                | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Règlement                       | J+2                                                                                                                                                                                                                                          |
| Investissement min. initial     | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Investissement min. ultérieur   | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Libellé de la SICAV             | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Libellé du compartiment         | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Valorisateur                    | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Dépositaire                     | Société Générale S.A.                                                                                                                                                                                                                        |

# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV Precious Metals

FR0014010X01

28/08/2026

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALPHA                 | L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | BETA           | Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.                                                                        | DÉLAI DE RECouvreMENT | Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| SRRI                  | Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».                                                                                                                                                                                                                   | TRACKING ERROR | L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.          | VOLATILITE            | La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.<br>La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%. |
| RATIO DE SHARPE       | Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | SFDR           | La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9. | SRI                   | Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.                                                                                                |
| ÉTOILES SIX FINANCIAL | La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus. | PERTE MAXIMALE | La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.                                                        | RATIO D'INFORMATION   | Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.                                                                                                                                              |

# Ofi Invest Precious Metals ACTIONS VYV

## Precious Metals

FR0014010X01

**28/08/2026**

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.

### ► Disclaimer par pays de distribution